

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

N° de référence **CI-CI-ENERGIES-423177-CS-QCBS-JJA-24**

**AMI /003/NEDA/2026 :
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE
ÉTUDE DE TRACÉS DE LIGNES HTB (FILE 225 kV MAN – SÉGUÉLA -MANKONO –
KORHOGO)**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement de l'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« Services ») comprennent la réalisation de l'étude de faisabilité/ d'Avant-Projet Sommaire (APS), de l'étude d'avant-projet détaillé (APD) et du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) pour la construction de nouveaux postes sources. Les études portent sur :

- La construction du poste 225 kV de Séguéla et ou Mankono avec deux transformateurs 225/90 kV de 100 MVA et entrée en coupure sur la liaison 90 kV ;
- La Construction du poste de Dikodougou avec deux transformateurs 225/33 kV ;
- L'extension des postes 225 kV de Man et Korhogo ;
- La construction de la file 225 kV Man – Séguéla – Mankono – Dikodougou-Korhogo estimée à environ 370 km

Plus spécifiquement CI-ENERGIES souhaite disposer de :

- l'étude de faisabilité techniques et économique du projet ;
- l'analyse sommaire des contraintes environnementales et sociales ;
- des coûts estimatifs du projet ;

- la définition des principales caractéristiques des ouvrages du projet ;
- du choix des équipements principaux ;
- l'établissement d'un planning prévisionnel ;
- des plans détaillés de tous les ouvrages ;
- du calcul du dimensionnement des différents ouvrages ;
- des spécifications techniques détaillées des équipements hors ceux définis par les standards de CI-ENERGIES ;
- la définition précise des prestations à réaliser en fonction de l'allotissement;
- des conditions particulières de réalisation du projet.

La durée totale de cette mission est estimée à cinquante (50) semaines.

Les Termes de Référence (TDR) pour les prestations peuvent être téléchargés sur le site web suivant : [https:// www.cinergies.ci/category/avis-communicues/](https://www.cinergies.ci/category/avis-communicues/) ou en faisant la requête par mail à akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamo@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci, ktope@cinergies.ci .

L'unité de Gestion du projet d'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA), invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir dans leur dossier une lettre de manifestations d'intérêts et les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services (brochures , attestations de bonne exécution concernant l'exécution de contrats analogues, années de réalisation coût, clients). Chacune des expériences citées par le consultant (firme) doit être justifiées par des attestations de bonne exécution (ABE).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ Etre une entreprise ou un Groupement justifiant d'une expérience significative et pertinente dans la réalisation des études de faisabilités et d'Avant-Projet Détaillées (APD) des réseaux électriques, notamment pour les travaux de création ou d'extension de poste HTB et construction de lignes HTB, sur les dix (10) dernières années.
- ✓ Avoir deux (2) références dans la réalisation d'études d'Avant-Projet Sommaire ou d'étude de faisabilité pour un projet de création ou d'extension de poste HTB et ou de construction de lignes HTB.
- ✓ Avoir deux (2) références dans la réalisation d'études APD pour un projet de poste de tension supérieur ou égale à 90kV et avec l'installation d'au moins un transformateur HTB/HTA.
- ✓ Avoir deux (2) références dans la réalisation d'études APD pour un projet de ligne aérienne de tension minimale 90kV avec une longueur minimale d'au moins 10 km.

Les références considérées comme pertinentes doivent correspondre à des contrats exécutés au cours des **dix derniers exercices** précédant la date limite de soumission dans le domaine concerné.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Novembre 2020 ('Règlement de Passation des Marchés'), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **de Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi**. Ou en faisant une demande par E-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci. ktope@cinergies.ci

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le **05/05/2026 à 10 heures 30 minutes (heure GMT)**. Les dépôts physiques seront faits en 4 exemplaires avec une version numérique sur clé USB. La langue de soumission est le français.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.
E-mail : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci, ktope@cinergies.ci